

26 mai 2023

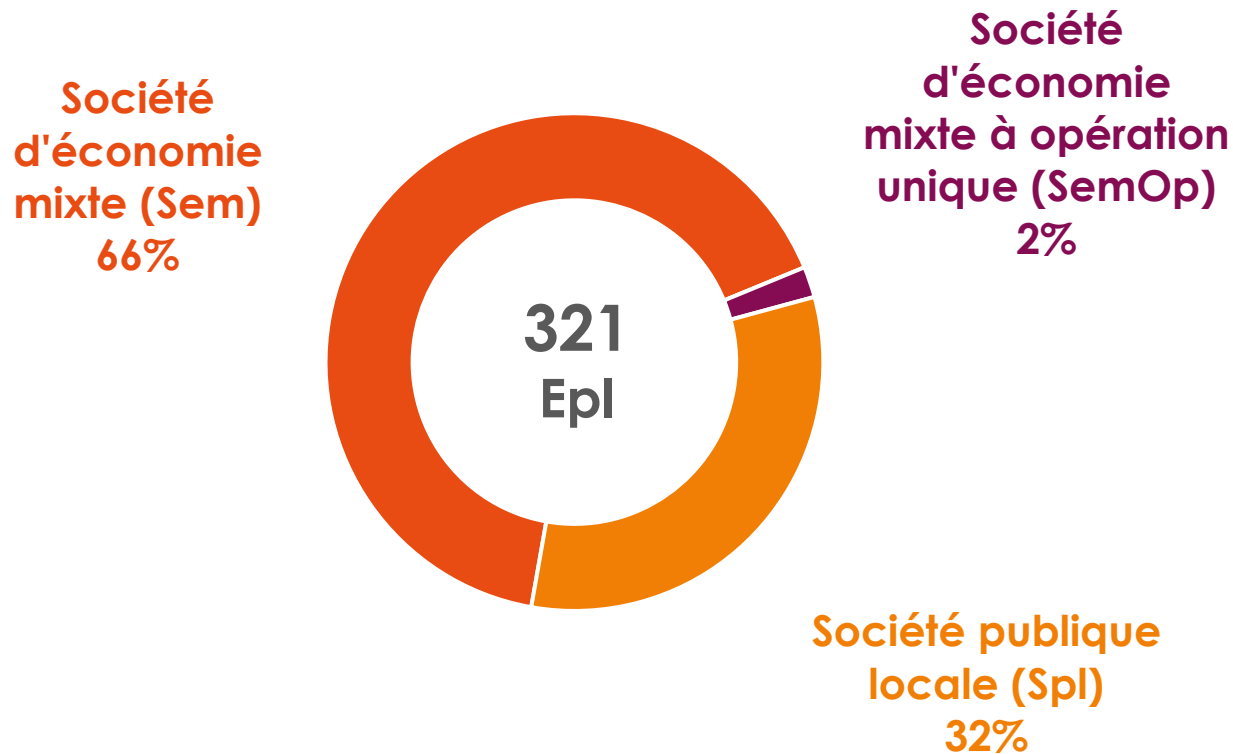
Les Entreprises publiques locales dans les massifs et les zones de montagne

Etat des lieux

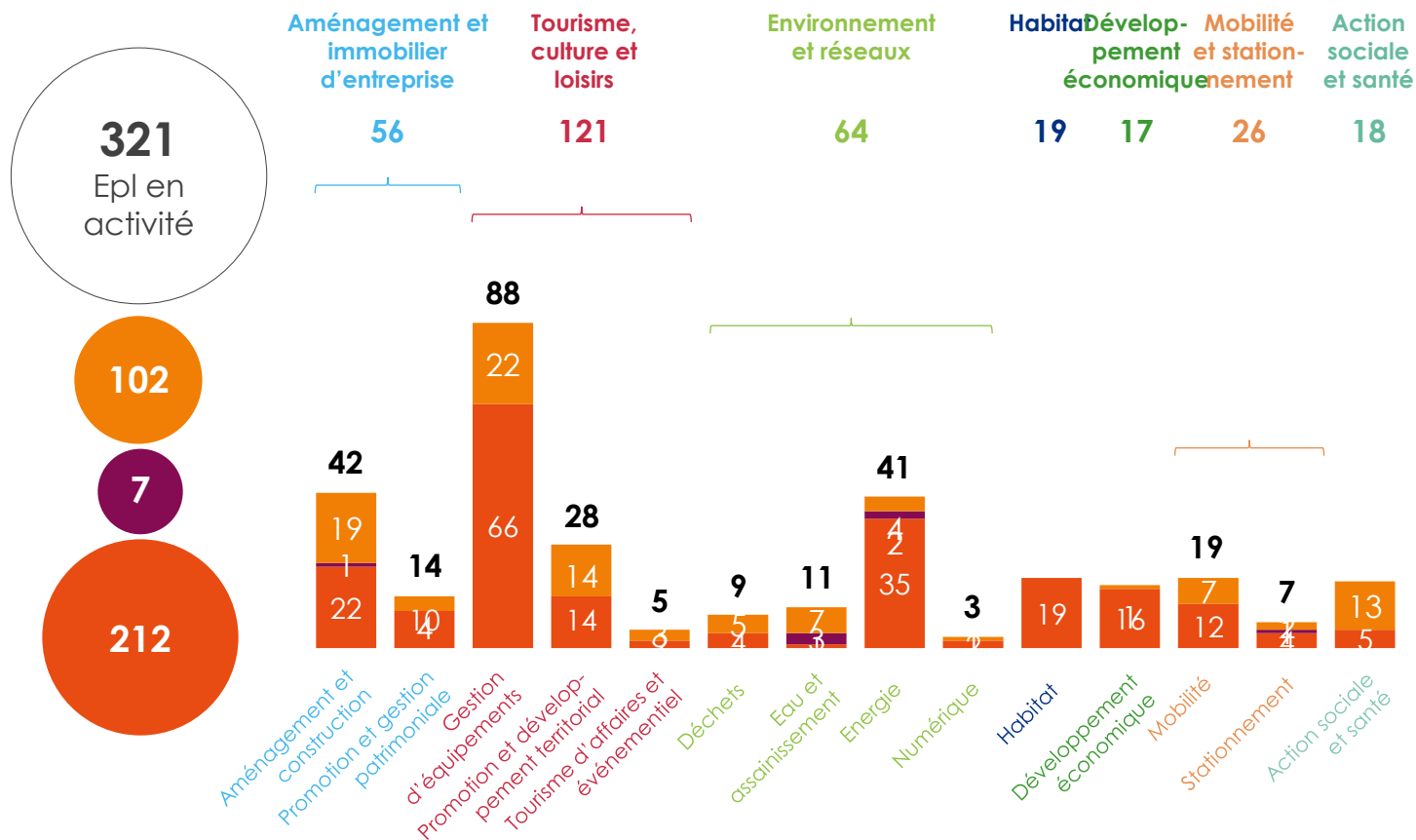
Les Epl dans les massifs et les zones de montagne



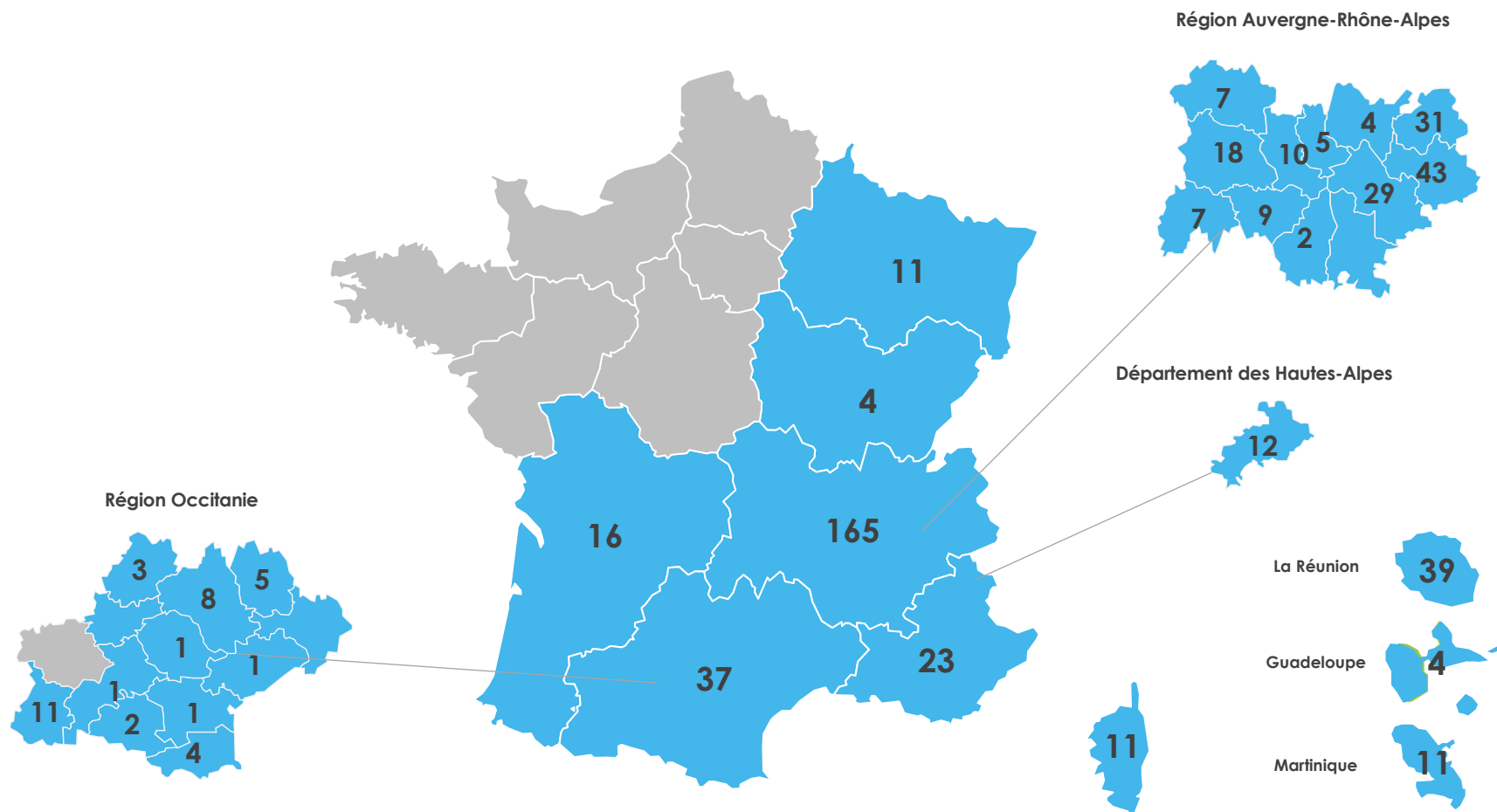
La répartition par composante des Epl dans les massifs et les zones de montagne



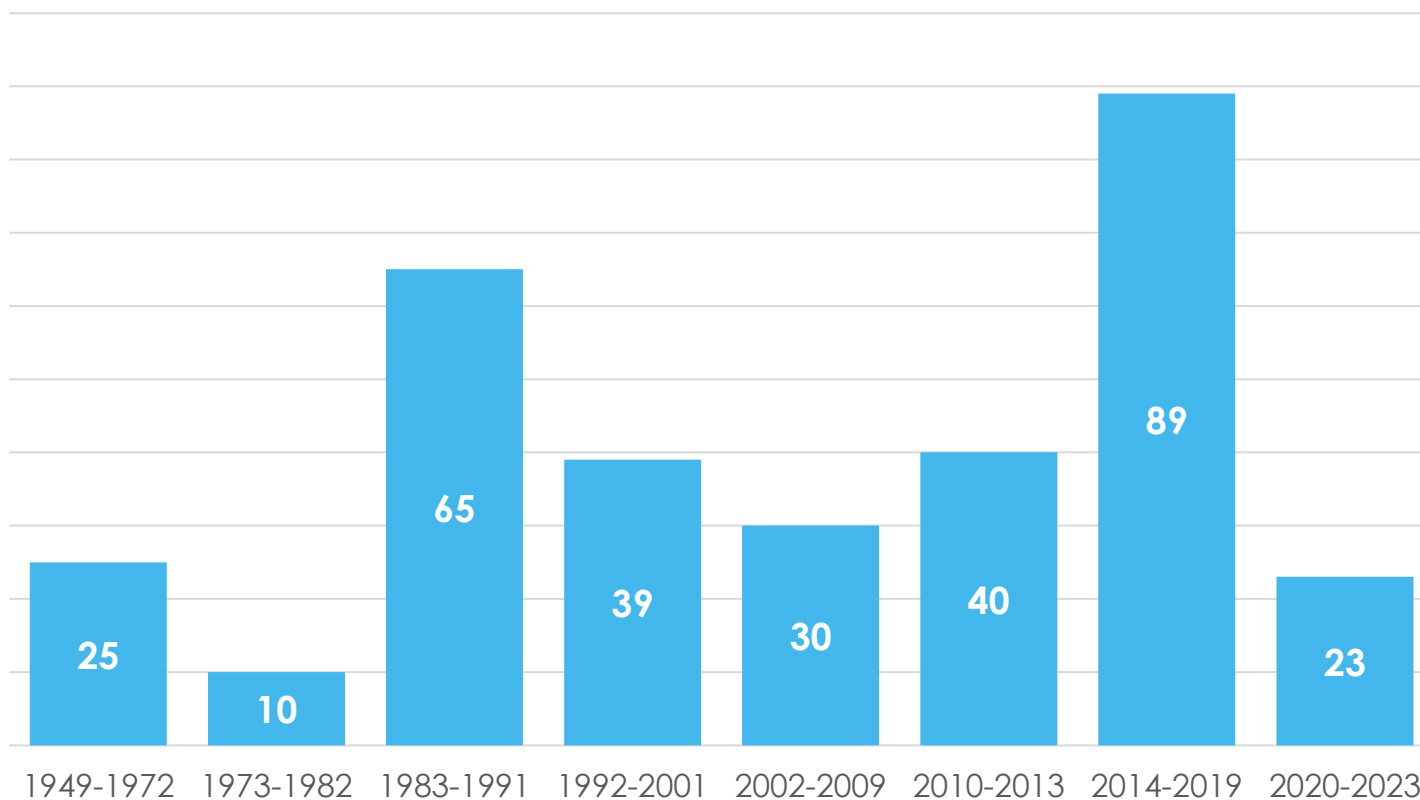
La répartition sectorielle des Epl dans les massifs et les zones de montagne



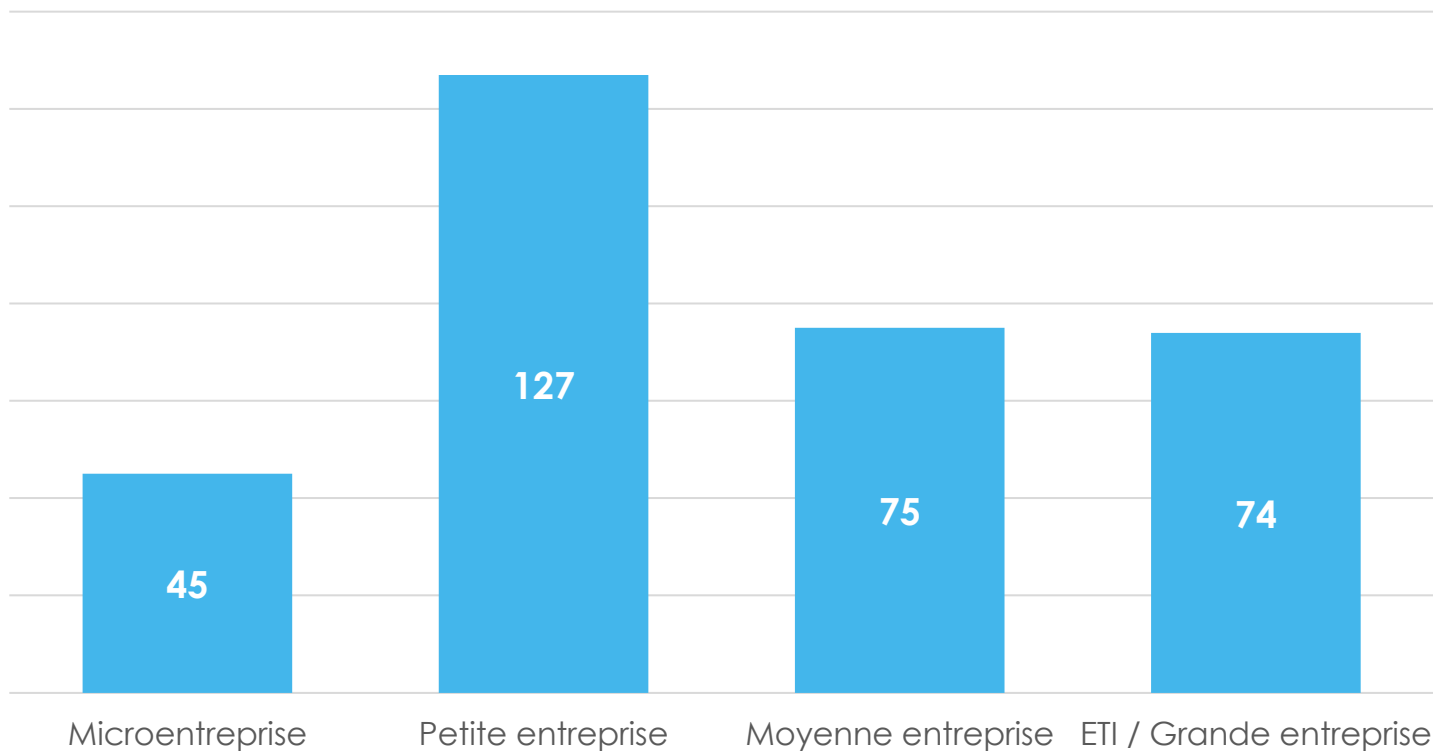
La répartition géographique des Epl dans les massifs et les zones de montagne



L'ancienneté des Epl des massifs et des zones de montagne



La répartition des Epl des massifs et des zones de montagne par catégorie d'entreprise



Une **microentreprise** est une entreprise dont l'effectif est inférieur à 10 personnes et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 700 000 euros.

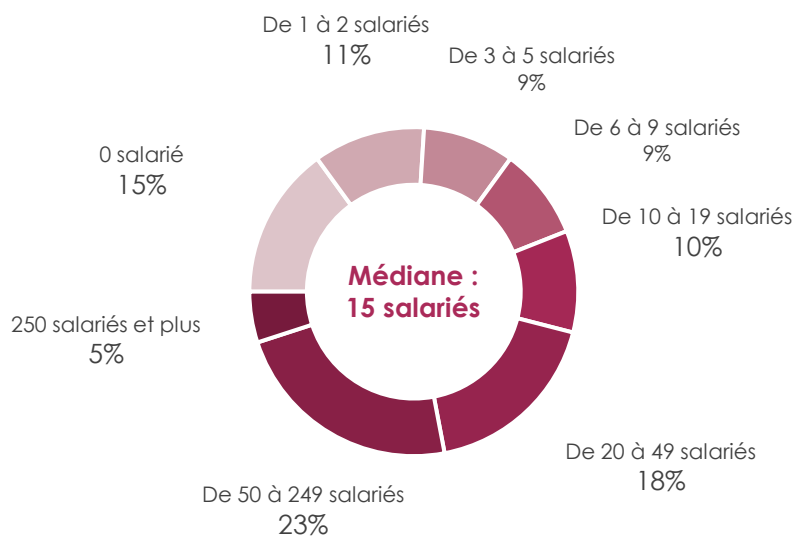
Une **petite entreprise** est une entreprise dont l'effectif est inférieur à 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 12 millions d'euros.

Une **moyenne entreprise** est une entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 40 millions d'euros.

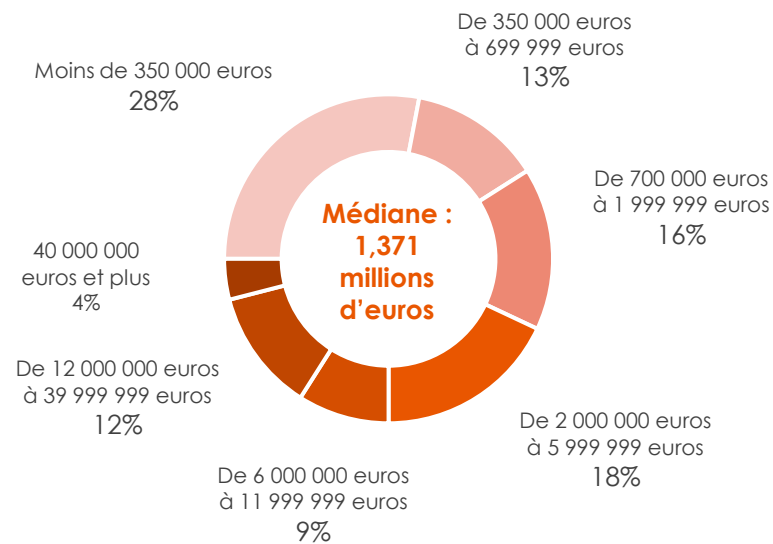
Une **entreprise de taille intermédiaire** (ETI) est une entreprise dont l'effectif est inférieur à 5 000 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1,5 milliards d'euros.

La répartition des Epl des massifs et des zones de montagne selon la taille salariale et le chiffre d'affaires

Effectifs (en ETP)



Dernier chiffre d'affaires connu (en euros)



TOTAL : 16 330 emplois (en ETP)

TOTAL : 2,581 milliards d'euros